

Retour sur un épisode de la guerre franco-française : la tragédie de Vaussujean (28 mai 1944)

LE « MASSACRE » DE VAUSSUJEAN s'est déroulé le 28 mai 1944 dans la commune de Saint-Sébastien* (Creuse). Depuis soixante ans, il a donné lieu à plusieurs récits qui ont établi de manière assez précise les faits (voir bibliographie). L'« embuscade » de Vaussujean n'est pas la seule confrontation entre le 1^{er} Régiment de France et la résistance (Ussel, Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond en juin 1944...). À la Libération, dans une atmosphère tendue, se déroule à Bourges le procès de plusieurs officiers et sous-officiers de cette unité militaire. Les archives judiciaires contiennent une version « vichyste » relativement détaillée de la fusillade du dimanche de la Pentecôte 1944. Publié in extenso, ce document subjectif et contestable est suivi d'une courte mise au point qui vise à le mettre en perspective.

Jean-Louis Laubry

« Force Armée Gouvernementale

M.A.

Premier régiment de France

*Compte-rendu sur l'engagement du 28 mai 1944 au poste de Vaussujean***

Après une enquête approfondie, il est établi une version exacte de l'engagement.

Le 27 mai 1944, vers 20 h 30, le Lieutenant Bonioli Commandant le poste de Vaussujean voyait passer devant son poste deux camionnettes 1500 kilos occupées par une vingtaine d'hommes (civils) qui lui parurent armés. La sentinelle de la route exécutant les ordres reçus se tint prête à intervenir avec son F.M., mais n'arrêta pas les véhicules, dont les occupants ne manifestaient aucune hostilité.

Le Lieutenant Bonioli, confirmé dans son opinion par les renseignements donnés par Monsieur X... venu immédiatement lui signaler que

les deux camionnettes contenaient « du maquis » donna l'ordre à l'avenir d'arrêter tout véhicule passant devant le cantonnement.

Le 28 mai à 9 h 30, la section était rassemblée dans le pré à l'Est de la maison pour recevoir les ordres de la journée, à l'exception de la sentinelle de la route, fantassin « Barbier du Doré », et du cuisinier fantassin « Bataille » qui se trouvait dans la cuisine de la maison. Les armes de la 1^{re} section de quart se trouvaient en faisceau derrière la maison, les autres se trouvaient au rez-de-chaussée de l'immeuble. À 9 h 35, la sentinelle voyait arriver sur elle venant de Saint-Sébastien un convoi d'une camionnette, suivie à 70 mètres par un camion, puis une nouvelle camionnette. Elle cria comme convenu « une voiture » pour alerter le poste et se mit en travers de la route pour arrêter le convoi. Au même moment, la voiture de tête arrivait sur elle et stoppait. Le Lieutenant Bonioli, alerté par le cri de « aux armes » de la sentinelle et voyant devant le cantonnement la camionnette où s'agitaient des civils armés, fit abriter toute la section derrière la maison. La sentinelle avait crié « aux armées » en voyant sortir, par la portière de droite de la camionnette, un civil armé (le voisin du chauffeur). Cet homme dit à la sentinelle : « Ici le maquis, ne tirez pas. » Au même moment, une rafale de mitrailleuse partit tirée par les terroristes, très vraisemblablement du camion (second véhicule) et sans doute sur la sentinelle et le Sergent Behr, venu à la rescousse. Tous deux se trouvaient debout près du véhicule. La sentinelle ne fut pas atteinte, mais le sergent Behr, légèrement blessé au thorax à ce moment-là, se plaça devant le radiateur de la voiture. Cependant, l'homme descendu le premier et ses camarades se repliaient rapidement vers le camion en utilisant les fossés de la route. Protégé par le feu de l'un des leurs, coiffé d'un casque de motorisé avec lunettes, leur chef, dit-on un nommé « Lacomette », qui rampait en reculant dans le fossé du côté droit des véhicu-

* Voir page 11 les cartes illustrant cet article. ** La graphie originelle de ce document a été respectée.

les, envoyait des rafales de mitraillette sur la sentinelle et deux hommes arrivés à la rescousse sur la route. Ceux-ci employaient leurs armes mais d'une façon peu efficace, les terroristes étant couchés dans les fossés, un seul blessé a été relevé par la suite, ayant été probablement touché par eux. Profitant de ce feu, la section gagnait ses emplacements de combat, une demi-section au rez-de-chaussée côté Est, abritée du feu, une demi-section au grenier. Cette dernière utilisant une échelle extérieure prise sous le feu ennemi comme en témoignent les nombreux points d'impact dans la façade de la maison à cet endroit. Le Lieutenant Bonioli gagnait lui-même le grenier. Le feu était aussitôt ouvert sur les hommes se repliant dans les fossés. Ceux camouflés dans les haies et des environs d'où ils tiraient sur l'immeuble. Le tir plongeant fit que les fossés ne présentaient plus un défilement aux vues. Il permit la mise hors de combat de deux hommes couchés dans les fossés, du côté droit des véhicules à 30 mètres de la maison. Le sergent Behr qui se trouvait toujours devant le véhicule de tête, s'aperçut que le chauffeur encore dans la cabine du véhicule essayait de remettre sa voiture en marche au risque de lui passer sur le corps. Il se dressa mais le chauffeur tirant de la cabine au revolver (il s'agit du nommé Madry) l'abattit d'une balle dans la cuisse. Le caporal Lousteau, voisin du sergent Behr et témoin de l'affaire riposta au fusil en tirant au jugé dans la cabine où l'homme s'était couché. Le conducteur en jaillit en hurlant par la portière déjà ouverte (côté droit du véhicule) et s'abattit sur le sol.

L'action continuant pendant ce temps, et le chef de poste ignorant les forces exactes de l'adversaire et son intention, car il continuait le feu, alertait le château du Faisseau en envoyant par deux fois deux hommes au téléphone, à 200 mètres de là sur la route battue, puis deux agents de transmissions à bicyclette qui arrivèrent au château en même temps que les communications téléphoniques. Le chauffeur Maury, grièvement blessé et se traînant sur le sol, fut aidé par nos hommes et mis à l'abri devant la maison ainsi que le sergent Behr. Le feu diminuant, du côté ennemi, puis s'arrêtant tout à fait, le poste cessa

de tirer de son côté. Le renfort n'arrivant pas encore, le Chef de Poste prit la décision d'en finir et envoyait une patrouille de volontaires : sergent Paniez, caporal Lousteau, fantassin Brunet et Bataille en direction des deux véhicules de queue. La patrouille traversa la route devant la maison et progressa masquée par les hautes haies. Au même instant, le peloton moto arrivait, manœuvrant pour couper à l'ennemi la direction de l'Est et du Sud. Le sergent Paniez continua son mouvement vers les deux véhicules de queue, arrivé derrière la haie et à hauteur du camion, il entendit un bruit suspect et se plaqua au sol avec ses gens. Une grenade envoyée de l'intérieur du camion éclata dans le fossé sans faire de victimes. Le sergent Paniez ripostait au F.M. abattit le terroriste ou les terroristes car on trouva par la suite deux cadavres dans le camion. Il est vraisemblable que l'un d'eux, à la boîte crânienne à moitié enlevée, avait été atteint par un éclat de sa propre grenade.

Au moment où le sergent Paniez tirait de cette dernière rafale, un second groupe de motocyclistes progressait à travers champs venant du côté Nord. Quelques instants après débouchait la section de Carvaléo transportée en camion, venant du côté Ouest.

Le capitaine commandant le sous-groupe, sur les lieux, faisait alerter le détachement de police de La Souterraine pour lui remettre les prisonniers et les blessés, prévenait le Maire de s'occuper des Morts et faisait un premier compte rendu sommaire. Des gens suspects trouvés derrière les maisons par les patrouilles motocyclistes étaient placés à l'écart pour vérification d'identité.

À Éguzon, le 31 mai 1944.

Le capitaine commandant le sous-groupe, Calvel »

QU'EST-CE QUE LE 1^{ER} RÉGIMENT DE FRANCE ?

L'histoire de cette unité nouvelle commence le 27 novembre 1942 avec la dissolution de l'Armée d'armistice, consécutive à l'entrée des

« troupes d'opérations » nazies en zone sud. Le gouvernement de Vichy se retrouve sans un des attributs essentiels d'un État digne de ce nom : une armée. Dès janvier 1943, Pierre Laval entame des négociations avec les autorités du Reich sur ce sujet. En mars-avril se dessine un accord de principe : Hitler exige le passage de l'ensemble des forces de maintien de l'ordre (donc la Gendarmerie et la Garde) sous l'autorité du secrétaire général à la Police, René Bousquet, mais il autorise la formation d'un « régiment ». Directement rattaché au Chef du gouvernement, le 1^{er} Régiment de France est composé d'officiers de carrière et de 2700 soldats. Ces engagés volontaires bénéficient d'avantages matériels substantiels et sont lentement recrutés durant l'été et l'automne 1943. Il comprend deux bataillons d'infanterie et un bataillon mixte (cavaliers, cyclistes, génie, transmissions, batterie de huit canons) qui stationnent chacun dans trois localités berrichonnes : Le Blanc dans l'Indre (avec l'état-major), Saint-Amand-Montrond et Dun-sur-Auron dans le sud du Cher. Laval confie le commandement au colonel Berlon, prisonnier rapatrié et fervent partisan de la « Révolution nationale ». En accord avec les Allemands, il fixe à la « force armée gouvernementale » une mission principale : le maintien de l'ordre. Véritablement organisé, équipé et entraîné durant l'hiver 1943-1944, le « régiment Laval » ne devient opérationnel qu'au printemps 1944 où la moitié de ses effectifs assure la protection de localités et d'installations électriques et ferroviaires. Il ne prend pas part aux opérations militaires.

LES INCIDENCES IMMÉDIATES DE L'ACCROCHAGE DE VAUSSUJEAN

Le 3 juin 1944, 300 hommes sont affectés à la « garde de la voie Limoges-Paris sur le tronçon La Souterraine-Argenton-sur-Creuse ». Ils appartiennent au « sous-groupement n°3 » sous les ordres du capitaine Calvel qui a installé son commandement à Éguzon où 77 hommes surveillent les installations électriques du barrage. À 8 kilomètres au sud-ouest, un détachement de l'escadron cycliste stationnant à la Souterraine est cantonné à Vaussujean où passe la ligne

Paris-Toulouse. Au lendemain de l'accrochage, le général Berlon rédige une note de service ambiguë où, rappelant succinctement les faits, il félicite le chef de poste (Bonioli) pour avoir accompli sa mission en voulant contrôler le convoi de « terroristes ». Il rappelle la consigne de « contrôle intermittent de la circulation » au voisinage des postes tenus, mais il « prescrit de ne pas tirer les premiers et de cesser le combat dès que notre supériorité nous a rendu maître de la situation ». Il contribue à l'attribution de récompenses à trois protagonistes (citation pour Bonioli, médaille militaire pour les deux sentinelles) mais provoque la protestation des autorités allemandes qui se plaignent d'avoir été informées très tardivement de l'événement. De même qu'il a obtenu que son régiment ne prenne pas part à des opérations militaires de répression, le général Berlon souhaite éviter les frictions avec la résistance tout en refusant de s'engager à ses côtés. Durant l'hiver précédent, il a dû lutter contre l'entrisme pratiqué par la Milice au sein de son unité, puis contre les tentatives de recrutement et de débauchage opérées par la L.V.F. et la Milice. Au moment du débarquement, en juin 1944, il rassemble ses troupes dans leur lieu de cantonnement et tente de leur faire adopter une attitude de neutralité difficile à tenir (en partie respectée au Blanc et à Saint-Amand, mais avec un incident à Dun-sur-Auron). Le ralliement du 1^{er} R.F. devient un enjeu au cours de l'été. En relation avec l'ex-député radical du Blanc, l'influent Albert Chichery, Berlon freine les quelques velléités d'action de ses hommes : il semble qu'il ait espéré une mise en action autonome de son unité aux côtés des forces américaines (sans avoir à entretenir de relations directes avec la Résistance).

LE RÉTABLISSEMENT DES FAITS

Que s'était-il passé exactement à Vaussujean ? Le 27 mai vers 18 heures, le convoi résistant était déjà passé au même lieu sans être arrêté par le détachement d'une trentaine d'hommes du 1^{er} R.F. Il comprenait des éléments de la compagnie « Louis » (Herry) de l'A.S. de la Creuse qui se rendait à nouveau dans les environs du Blanc pour réceptionner un parachutage. L'enquête

ouverte à la Libération se concentre sur une interrogation : quel groupe avait ouvert le feu ? En septembre 1944, les maquisards survivants qui occupaient la troisième et dernière camionnette ne pouvaient répondre avec certitude, mais ils déclaraient que leur véhicule avait reçu dès leur arrivée des rafales de mitraillettes dans le pare-brise. La réponse à cette question était sans doute importante sur un plan juridique, elle est relative sur un plan historique. En effet, comme la veille, le convoi du maquis pensait repasser sans encombre devant le poste alors que la section commandée par le Lt Bonioli était de toute évidence préparée à un affrontement. L'instituteur de Saint-Sébastien, Merklng, déclare quelques mois plus tard que ce détachement de la 3^e compagnie était venu à la demande de P..., habitant de Vaussujean qui avait reçu plusieurs lettres de menaces. Il affirme que ce négociant en porcs appartenait à la Milice de Châteauroux comme agent de renseignements. Il semble que la circulation sur la route n'ait effectivement été contrôlée par la section du 1^{er} R.F. qu'à partir de la nuit du 27 au 28 mai. Ayant vu le cadavre du chauffeur du camion, le même instituteur signale que son visage portait la trace d'un coup de feu tiré à bout portant (brûlure à la face) et en conclut qu'il avait été achevé par un sous-officier. Il souligne « l'attitude écœurante » des soldats du régiment (confirmée par d'autres témoins) qui auraient dépouillé certaines de leur victime et se seraient enivrés avec le tonneau de vin que les maquisards transportaient avec le matériel parachuté.

LA RESPONSABILITÉ DU LIEUTENANT BONIOLI

Dans l'enchaînement des faits ayant conduit à la tragédie, la responsabilité écrasante de Bonioli paraît solidement établie. Ne procède-t-il pas quelques minutes après la fusillade à l'arrestation de trois personnes des environs dont Victor Renaud, déjà signalé par le « collaborateur » P... comme membre actif de la résistance ? Ainsi que les deux maquisards faits prisonniers, Renaud est remis dans les heures suivantes aux policiers et aux miliciens (dont le fameux tueur de la Cagoule, Jean Filliol) qui ont établi une antenne provisoire à La Souterraine.

Membre du réseau Alliance sous le pseudonyme de Pataud, fervent catholique, Renaud est affreusement torturé par le milicien Filliol qui le soupçonne à tort d'être un chef des Francs-Tireurs et Partisans français (FTP). Le 23 juin 1944, il passe en jugement à Limoges devant une cour martiale en vertu de la loi d'exception signée par le milicien Darnand. Des juges français dont les noms sont tenus secrets le condamne à mort et il est aussitôt fusillé par un peloton d'exécution formés de gardes mobiles... Quelles pouvaient être les motivations de l'officier Bonioli dont les parents s'étaient établis au Blanc après le mariage de leur fils avec une jeune fille de la localité ? Faisait-il partie des membres de la Milice qui avaient essayé d'infiltrer le régiment à l'automne 1943 ? Était-il en faveur de la « collaboration » franco-allemande et d'une participation active du régiment aux opérations de répression menées dans la région par la Milice, la police régionale de sûreté et les Groupes Mobiles de Réserve (GMR) ? Une anecdote relève l'attention. Lors du premier passage du convoi résistant le samedi 27 mai, les maquisards avaient « amicalement » apostrophé le Lieutenant Bonioli qui jouait au carte avec le sergent Paniez. Or, presque aussitôt, l'officier fait installer une arme automatique dans le grenier de la maison où est installé le poste de garde. De toute évidence, il donne la consigne aux sentinelles d'arrêter désormais les véhicules de passage afin de les contrôler. Davantage qu'une consigne reçue, ce changement d'attitude semble provenir d'une réaction personnelle : l'officier trouve « la plaisanterie assez mauvaise ». Ce homme qui semble partager les opinions pétainistes de son milieu éprouve un sentiment d'atteinte à l'honneur de l'armée. « La plupart des engagés [dans le 1^{er} Régiment de France] viennent des milieux conservateurs, bourgeoisie ou noblesse, et souvent de familles de militaires » souligne l'historien Philippe Naud.

L'ÉPILOGUE :

UN ASSASSINAT AU BLANC EN OCTOBRE 1944

Cinq mois plus tard au Blanc (Indre), le 27 octobre 1944 dans la soirée, l'adjudant FFI Marcel Paniez et deux hommes en uniforme se rendent au domicile du lieutenant Bonioli signalant que le « commandant Lebon » souhaite le rencontrer. Libérée depuis plusieurs semaines, la sous-préfecture de l'Indre fourmille de soldats. De nombreux maquisards et militaires de carrière ont pris un engagement pour la durée de la guerre et sont incorporés dans de nouvelles unités qui se préparent à intervenir sur le front alsacien ou sur les poches de l'Atlantique. L'homme fort de la ville n'est plus l'industriel et ex-député radical Albert Chichery, tué par la résistance le 15 août précédent, ni le général Berlon, arrêté à la même époque par des maquisards du Groupe Indre-Est de l'Armée Secrète. La responsabilité militaire de la place a été confiée par les autorités FFI à Guy Lebon, mécanicien de métier, originaire du lieu et organisateur d'un puissant maquis FTP. Par hasard, Paniez et ses deux camarades rencontrent Bonioli dans la rue. La conversation s'engage facilement entre anciens membres du 1^{er} Régiment de France. Bonioli suit volontiers Paniez jusqu'au cinéma-théâtre requis pour donner des spectacles pour les FFI. Dans le couloir qui mène à la loge occupée habituellement par le commandant Lebon, le sous-officier Paniez abat à bout portant Charles Bonioli d'un coup de revolver dans la tête. Presque aussitôt arrêté, Marcel Paniez affirme avoir agi en réaction de l'attitude du lieutenant cinq mois plus tôt.

À Vaussu Jean, Bonioli aurait trahi sa parole donnée de ne pas livrer les cinq prisonniers ramenés par Paniez au poste de Vaussu Jean le 28 mai. Il précise que son officier avait essayé d'acheter son silence avec une liasse de billets extraites de dix millions de francs trouvés dans l'un des véhicules du maquis. Il rappelle également que le lieutenant avait fait ôter les fleurs que la population de Saint-Sébastien avait spontanément placées sur les cercueils des résistants tués. « Pour tous ces motifs, j'ai décidé de tuer le lieutenant Bonioli. » Il est vrai que le « sergent » Paniez avait participé très activement aux combats comme l'indique le rapport « vichyste ». Au

moment des faits, il apparaît comme un proche de Bonioli. Justement, les motivations de son geste pourraient être plus complexes. L'adjudant FFI n'a-t-il pas voulu soulager sa conscience et se racheter ses propres « fautes » ? Sachant qu'une enquête (militaire) était lancée depuis plus d'un mois, Paniez craignait-il d'être rattrapé par son rôle joué le 28 mai ? Sur un plan local, quelques jours auparavant, Paniez avait conversé avec Lebon à propos du cas « Bonioli » qu'il avait sans doute croisé au Blanc. À une période où l'armée nouvelle s'organise autour d'un amalgame difficile entre militaires de carrière et anciens maquisards, des tensions apparaissent : les grades acquis dans le maquis reçoivent difficilement une reconnaissance alors que des officiers « naphthalinards » (inactifs durant l'Occupation) retrouvent un plan de carrière. Cette atmosphère lourde peut également conduire à l'hypothèse d'une exécution concertée où, faisant ainsi la preuve de son engagement résistant, Paniez aurait eu pour mission d'éliminer un officier « coupable », laissé en liberté et ayant toutes les chances d'échapper à des poursuites ?

Jean-Louis Laubry

Bibliographie

• Marc Parrotin, « Le Temps du Maquis », *Histoire de la Résistance en Creuse*, Aubusson, 1981, p. 343-344.

(Un ouvrage engagé qui continue à faire référence, œuvre d'un résistant FTP qui a consacré de nombreuses années à recueillir des témoignages et à rassembler des archives sur le sujet.)

• Gilles Lévy, *Drames et Secrets de la Résistance*, Paris, Presses de la Cité, 1984, p. 83 à 102.

(L'enquête la plus précise sur les faits, fondée sur des témoignages directs et la consultation d'archives publiques pourtant difficilement accessibles au début des années 1980).

• Arnaud Rouquayrol (capitaine), *Le 1^{er} Régiment de France : création, recrutement, équipement, (juillet 1943 - août 1944)*, mémoire de

maîtrise sous la direction d'Yves Durand, Université d'Orléans, 1992.

(Un travail fouillé sur un sujet réduit à ses dimensions « techniques » afin d'éviter la question épineuse de l'attitude du 1^{er} Régiment de France durant l'été 1944).

• Philippe Naud, « La mise sur pied du 1^{er} Régiment de France, avril-octobre 1943 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°202-203, 2002, p. 33 à 53.

(Une bonne mise au point sur les circonstances de la formation du 1^{er} R.F., mais qui oublie

de citer le mémoire de maîtrise du capitaine Rouquayrol).

• P.-J.-F. Vin, *Le 1^{er} Régiment de France*, ouvrage édité à compte d'auteur.

• Marc Parrotin, « Victimes du tortionnaire et assassin Filliol en Limousin (mai-juin 1944) », *Société Historique et Archéologique du Périgord*, n° 3, 2005.

(Un témoignage direct sur le calvaire vécu par Victor Renaud)

Carte de la région d'Éguzon

